

Caroline du Sud : Fiche d'information hebdomadaire sur l'ouragan Ian (3 février 2023)

Release Date: fév 3, 2023

Le rétablissement en chiffres

- La FEMA et l'U.S. Small Business Administration (Administration des petites entreprises des États-Unis) ont approuvé **plus de 4,11 millions de dollars d'aide fédérale** pour les survivants de l'ouragan Ian, qui a frappé la Caroline du Sud en **septembre 2022**. Cette somme comprend :
 - **2 316 578 \$** d'aide FEMA ont été approuvés pour les individus et les ménages, dont :
 - **1 956 260 \$** approuvés pour l'aide au logement
 - **360 318 \$** approuvés pour d'autres besoins liés à la catastrophe
 - **1 796 400 \$** de prêts SBA ont été approuvés pour les propriétaires, les locataires et les entreprises

Messages clés

Rester en contact avec la FEMA pour accélérer votre rétablissement

- Les propriétaires et locataires sont invités à rester en contact avec la FEMA une fois qu'ils ont demandé de l'aide après le passage de l'ouragan Ian.
 - Les survivants de la tempête de septembre peuvent contacter la FEMA pour mettre à jour leurs coordonnées, y compris tout changement d'adresse. La FEMA peut avoir besoin de vous contacter, mais des informations manquantes ou erronées pourraient retarder l'octroi de votre aide. Vous devez informer la FEMA lorsque votre demande d'indemnisation est réglée.

Obtenir des conseils de réparation, de reconstruction, du 6 au 10 février au Home Depot de Mount Pleasant



FEMA

Page 1 of 3

- Les résidents qui réparent et reconstruisent leur habitation après l'ouragan Ian peuvent se rendre au Home Depot de North Myrtle Beach pour obtenir des astuces et des conseils sur la façon de rendre les maisons plus fortes et plus sûres contre les tempêtes et autres dangers.
 - **Du 30 janvier au 4 février**, de 8 h à 18 h ; The Home Depot, 2008 Magwood Drive, Charleston, SC 29414
 - **Du 6 au 10 février**, de 8 h à 18 h ; The Home Depot, 2213 North Highway 17, Mount Pleasant, SC 29466

Assistance en cas de catastrophe

- **Assistance juridique gratuite en cas de catastrophe** Les résidents à faible revenu et vulnérables qui ont été touchés par l'ouragan Ian et qui n'ont pas les moyens de payer leur propre avocat peuvent appeler le service d'assistance téléphonique juridique gratuite au **877-797-2227, poste 120**, ou appeler le service d'assistance téléphonique de la Caroline du Sud au **803-576-3815** pour demander de l'aide. **Les services d'assistance téléphonique sont disponibles de 9 h à 17 h du lundi au vendredi.**
 - Les survivants de l'ouragan Ian peuvent également contacter les Services juridiques de la Caroline du Sud au **888-346-5592 de 9 h à 18 h du lundi au jeudi** ou soumettre une demande de services juridiques en cas de catastrophe à l'adresse www.lawhelp.org/sc/online-intake.

Les prêts SBA aident les habitants de la Caroline du Sud à reconstruire plus solidement

- Les résidents et les propriétaires d'entreprises en Caroline du Sud dont les biens ont été endommagés par l'ouragan Ian entre le 25 septembre et le 4 octobre peuvent reconstruire plus solidement en sollicitant un prêt pour catastrophe auprès de l'[U.S. Small Business Administration \(SBA\)](https://www.sba.gov). Le programme de prêt en cas de catastrophe **comprend le financement de mesures d'atténuation visant à réduire les dommages matériels futurs** en cas de catastrophe similaire. <https://www.sba.gov/funding-programs/disaster-assistance/mitigation-assistance>
 - La plupart des demandeurs **peuvent être éligibles à une augmentation de prêt allant jusqu'à 20 % de leurs dommages physiques**, tels que vérifiés par la SBA, pour couvrir le coût des améliorations. **Le financement du prêt d'atténuation s'ajoute au montant du prêt pour catastrophe approuvé.**



FEMA

Page 2 of 3

Même si la plupart des dommages sont couverts par l'assurance, les résidents peuvent demander un prêt SBA minimal en cas de catastrophe et ensuite demander un financement à faible taux d'intérêt pour apporter des améliorations afin de protéger leur maison ou leur entreprise.

Comment faire appel de la décision de la FEMA

- Le plus important pour faire appel d'une décision de la FEMA est de connaître vos délais. Vous disposez de 60 jours à compter de la date figurant sur la lettre de décision de la FEMA pour envoyer votre appel à la FEMA.
- Il est important de joindre les documents ou informations demandés par la FEMA et de s'assurer de joindre une copie de la lettre de décision de la FEMA. La FEMA peut également demander les lettres d'assurance de votre propriétaire, les documents de preuve d'occupation, les documents de preuve de propriété ou les estimations des entrepreneurs pour les réparations de votre maison.
 - N'oubliez pas de signer et de dater votre lettre d'appel. **FEMA National Processing Service Center, P.O. Box 10055, Hyattsville, MD 20782-8055**
 - Ou envoyez-la par fax au : **800-827-8112, À l'attention de : FEMA**

Q : Mon règlement d'assurance n'a pas couvert tous mes besoins pour m'aider à me rétablir après la catastrophe. Puis-je solliciter une aide supplémentaire auprès de la FEMA ?

R : Oui, vous pouvez solliciter une aide supplémentaire auprès de la FEMA. Si vous avez reçu le règlement maximum de votre compagnie d'assurance et que vous avez toujours des besoins liés à la catastrophe non satisfaits, écrivez à la FEMA en les détaillant. Vous devrez également inclure les documents du règlement reçus de votre compagnie d'assurance.



FEMA

Page 3 of 3